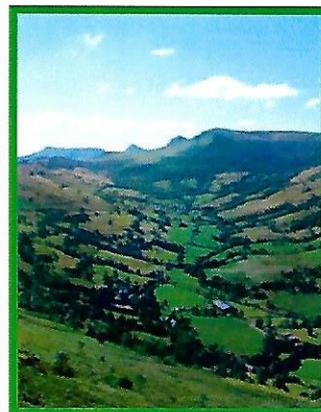


# La Vallée du Mars au fil du temps.....



N° 11

Juillet 2012

Prix : 2,50 euros

## SOMMAIRE

Les trésors cachés de nos églises p 2-3

Recensement de la population à  
Saint-Vincent en 1831 p 4

### DOSSIER

L'Espinasse, un village abandonné  
Article de Félix Verdier p 5 à 8

Ils ont posé pour nous p 9

J.B. Serres, fondateur des Petites  
Sœurs des Malades à St Vincent p 10-11

Faits divers : un meurtre au Falgoux  
Article de JP. Verger p 12-13

L'église de Maleprade p 14-15  
Paroisse de Longevergne

Comment participer p 16

## EDITORIAL

*Voici votre rendez-vous semestriel avec le bulletin.*

*Ce numéro apporte de nouveau des documents inédits découverts au cours de mes recherches.*

*Une visite aux archives diocésaines de Saint Flour m'a permis de répertorier des photos et des documents sur « les trésors cachés de nos églises ».*

*Un arrêt imprévu à Maleprade m'a ouvert les portes de l'église.*

*Une balade il y a deux ans dans le village abandonné de L'Espinasse, commune du Vaulmier, a attiré ma curiosité : que s'est-il passé dans ce village en ruine ?*

*Si les pierres pouvaient parler !!! Et les pierres ont parlé grâce aux recherches effectuées par Félix Verdier et aux nombreux témoignages récoltés.*

*JP. Verger répond toujours présent en nous racontant un fait divers au Falgoux en 1774.*

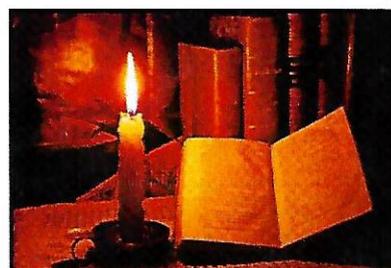
*Un chapitre d'un livre écrit en 1913 raconte l'histoire des « Petites Sœurs des Malades » qui se sont installées à Saint-Vincent en 1868.*

*Je vous donne rendez-vous page 9 pour une collecte de photos de nos ancêtres ayant vécu dans la vallée du Mars qui pourrait faire l'objet d'une future exposition.*

*Bonne lecture.*



Françoise PICOT  
née FAUCHER



*Parler de nos ancêtres, c'est les faire revivre.  
Ne rien dire, c'est les oublier !!*



## La vallée du Mars, hier et aujourd'hui .....

### Les trésors cachés de nos églises

De nombreux objets de toute sorte sont stockés en lieu sûr loin des yeux des paroissiens. Nous avons retrouvé aux archives diocésaines de Saint-Flour un inventaire photographique de certains de ces objets et, afin qu'ils ne sombrent pas dans l'oubli, nous vous en faisons profiter sur cette première page en couleur :



Un ossuaire



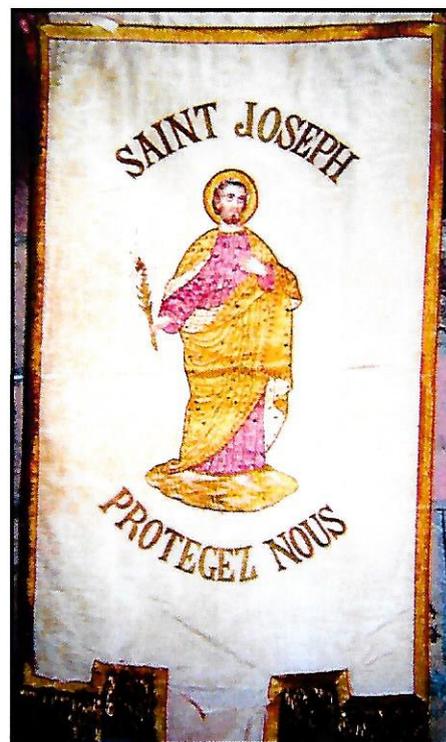
Des croix de processions



habit de la vierge



A gauche, deux porte-bannières :  
Le 1er, à la gloire de notre Dame de la délivrance vénérée à Saint-Vincent,  
Le 2ème à la gloire de Saint-Joseph.



Ci-dessous des couronnes de statues



En 2002, suite à la visite de l'Abbé Joly dans les réserves de l'ancien presbytère de Saint-Vincent, il fut répertorié (entre autres) des statues nécessitant quelques travaux de restauration.

L'atelier de restauration d'Aurillac proposa des devis à la mairie :

Coût estimé : 2 750 euros pour Sainte-Agnès et 3 169 euros pour Saint Jean-Baptiste.

Il est précisé que « ces statues n'étant pas protégées au titre des Monuments Historiques, aucune subvention de l'Etat ne peut être accordée. »

Statue de Sainte-Agnès  
(XIX<sup>ème</sup> siècle)

Dimensions : hauteur 75 cm

Base : 35 cm x 17 cm

Statue de Saint-Jean-Baptiste  
(XVIII<sup>ème</sup> siècle)

Dimensions : hauteur 88 cm

Base : 30 cm x 30 cm



Cette statue est sculptée en bois de tilleul. Les trous d'envols sur le socle témoignent de l'attaque des insectes xylophages.

La surface actuelle très encrassée (dorure à l'eau mat et brunie, argenture et polychromie à l'huile) est probablement cette d'origine.

Le dos est également doré.

Quelques phalanges sur les doigts de la main gauche sont manquantes



Cette statue sculptée en bois de tilleul est gravement attaquée par les insectes xylophages.

Sa main gauche, probablement pulvérisée est manquante.

La préparation traditionnelle s'effrite sur toute la surface et présente des manques importants.

La finition actuelle couvre également le dos (dorure à l'eau et polychromie à l'huile du XIX<sup>ème</sup> siècle).

**Cette œuvre est attribuée (sans certitude) à Guillaume Desprat (sculpteur décédé à Vic en 1781)**

A noter que la statue de Saint-Vincent est également en bois de tilleul autrefois polychrome. Elle daterait du XVIII<sup>ème</sup> siècle et serait attribuée également à Guillaume Desprat.

Elle est la seule à avoir été restaurée et se trouve exposée dans l'église.



Ces deux statues reposent dans un lieu sûr en attente de restauration.

## Recensement de la population en 1831

En 1831, La population de St Vincent et le Vaulmier s'élevait à 1 405 habitants.

Nous avons retrouvé aux archives diocésaines, la répartition de la population entre les différents villages et hameaux.

Il est précisé que dans la 1ère section (St Vincent), on comptabilisait 78 domestiques et que dans la 2ème section (Le Vaulmier), il y en avait 30.

Villages et hameaux	Maisons	population
St Vincent	63	346
Coudonier	2	30
Lafarge	6	32
Roche	1	9
haldieres	1	9
Chanterelle	1	12
Collure	34	196
Sarlat	1	8
Condamine	4	36
Laborie	1	10
Lestrade	1	9
osfaquet	1	11
<u>total</u>	<u>113</u>	<u>708</u>

Villages et hameaux	Maisons	population
Volmier	17	123
Lamorétie	13	86
albos	5	34
Domaine Dufrigne	1	13
Broussouze	8	63
Espinouze	16	92
Meyniat	2	21
Espinasse	6	51
hameau du Ches	1	9
La Salige	5	24
Bancherel	15	82
houtré	3	37
gromond	9	50
hameau du Chambon	1	12
<u>total</u>	<u>106</u>	<u>697</u>

En étudiant ces chiffres, quelques constatations surprenantes de nos jours :

Sur la section de Saint-Vincent :

Le Coudonier, avec 2 maisons, avait 30 habitants, Lafarge, avec 6 maisons en avait 32.

Que dire de Condamine sur les plateaux avec 36 habitants pour 4 maisons.

Sur la section du Vaulmier :

Peut-on imaginer aujourd'hui, le Bancherel avec 82 habitants, Espinouze avec 92 habitants pour 16 maisons et Broussouze avec 63 habitants !

Quand à l'Espinasse et ses 51 habitants, nous aurons l'occasion lors de l'article page suivante, d'étudier en détail ce village abandonné de nos jours.

## L'ESPINASSE, un village abandonné

Le village de L'Espinasse, commune du Vaulmier, situé à 1090 mètres sur le versant ensoleillé de la vallée du Mars, est d'origine ancienne. Émile Amé, dans son Dictionnaire Topographique du Département du Cantal paru en 1897 mentionne : *Lo mas da l'Espinassa, 1332 ; L'Espinasse, 1589 (lieve du prieuré de Saint Vincent)*. Le village et son moulin figurent sur la carte de Cassini du 18<sup>ème</sup> siècle,

Le plan cadastral de 1809 de la commune de St Vincent (la commune du Vaulmier qui en faisait partie n'a été créée qu'en 1839) donne le plan précis du village de l'Espinasse : ce dernier comprend deux maisons indépendantes, deux ensembles de deux maisons, quatre granges-étables, un four et des loges à cochons. Le four appartient aux habitants du village qui possède en outre un moulin à farine et à huile sur une dérivation du ruisseau de L'Espinasse et 46 ha de communaux au Nord et à l'Est du village.

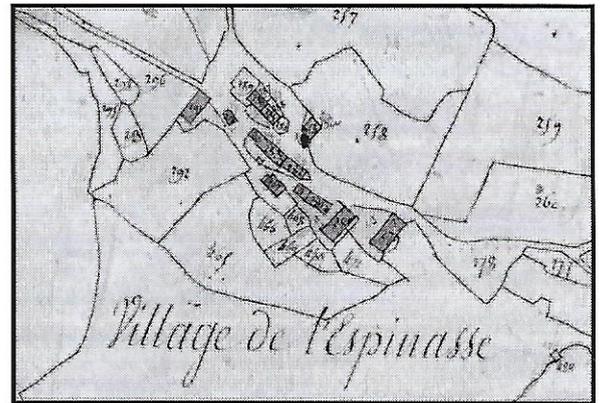
La bonne utilisation du site, implantation des bâtiments sur trois niveaux de terrain, permet un bon ensoleillement des maisons.

Madame Laviaille (1876-1968) du Vaulmier, propriétaire à L'Espinasse, disait, en parlant du village « *c'était un petit Nice* ».

La desserte du village est assurée par un chemin pavé qui, de La Moréthie à la croix de l'Angle, relie par L'Espinasse la vallée du Mars aux « montagnes » du suc de Rond. A l'Est du village deux chemins de service permettent de rejoindre l'un Le Meynial, l'autre Las Costes et au delà Le Falgoux par la route.

Chaque maison, suivant les témoignages recueillis, porte un nom (comme c'est souvent le cas dans les villages du Cantal) : *Chez le Casque, Chez l'Espagnol, Chez Chinard, Chez Mourdaou, Chez la Mille*, sans que l'on sache les raisons de ces dénominations, l'époque et la ou les personnes qui les ont attribuées.

Les travaux de six fermes rythment à cette date la vie du village. Elles appartiennent aux propriétaires ci-après qui les exploitent directement ou en famille :



Plan cadastral 1809

- Guinot Colombier, époux de Françoise Vallarcher, propriétaire cultivateur sur la commune de 10 ha 86 : sa maison « *Chez l'Espagnol* » est située au Sud du village (281). La dénomination *Chez l'Espagnol* désigne, dans le Cantal, les maisons des émigrants partis en Espagne pour des périodes plus ou moins longues, pour gagner leur vie.
- Jean Labourel, époux de Toinette Vizet, propriétaire cultivateur sur la commune de 4 ha 10. Sa maison, la première au milieu du village (282), porte le nom *Chez Chinard*, d'où le nom de *la Chinarde* donné autrefois à la propriétaire de la maison.
- Claude Lafarge, époux de Toinette Maisonneuve, propriétaire cultivateur sur la commune de 1 ha 81. Il faut noter que, comme les autres propriétaires de L'Espinasse, Claude Lafarge avait des droits sur les 46 ha de communaux et pouvait louer des parcelles à d'autres propriétaires. Le nom de sa maison, au Nord du village (285), n'est pas connu.
- Christophe Raoux, époux de Toinette Chambon, propriétaire cultivateur sur la commune de 6 ha 56. Sa maison, au Nord du village (286) correspond probablement à *Chez la Mille*.
- Jean Raoux, époux de Jeanne Chastel, propriétaire cultivateur sur la commune de 12 ha 55. Sa maison, *Chez le Casque*, est la plus au Sud du village (467). Encore aujourd'hui, parlant d'un Raoux descendant de cette famille, on dit parfois *c'est un Casque*.
- Jacques Mathieu de St Vincent, époux de Marguerite Clary, propriétaire sur la commune de 21 ha 16. Sa maison au village, *Chez Mourdaou*, est la plus grande au centre du village (283).

Les habitants du village entretiennent de bonnes relations, comme en témoigne lors des mariages la présence en la maison commune, comme témoins, des voisins du marié ou de la mariée.

Ainsi : le 9 Février 1836, Guinot Colombier, 67 ans, Joseph Mathieu 46 ans, Jean Labourel 49 ans, Louis Raoux 36 ans, tous voisins de la mariée Jeanne Lafarge sont témoins à son mariage.

Le 10 Décembre 1850 Jean Labourel, 64 ans, son fils Jean, 40 ans, Guinot Lafarge, 45 ans, Christophe Raoux, 54 ans, tous voisins des époux Pierre Mathieu et Rosalie-Jeanne Colombier, sont témoins à leur mariage.

**Le recensement de 1886** donne une population de 47 individus (terme utilisé dans le recensement) pour le village de L'Espinasse (6 ménages habitant 6 maisons) et de 504 individus pour la commune du Vaulmier (dont 91 pour le bourg).

Par sa population, L'Espinasse vient au 3ème rang des villages de la commune, derrière Espinouze (74 individus), La Moréthie (50 individus), Broussouze avec 46 individus se situant au 4ème rang.

Suivant **le recensement de 1896**, la population de L'Espinasse, 41 individus (5 ménages habitant 5 maisons) accuse une baisse, alors que la population totale de la commune (530 individus) marque une augmentation.

L'analyse des **recensements effectués de 1901 à 1936** (les seuls pour lesquels les résultats détaillés sont disponibles) fait ressortir la transformation du village de L'Espinasse : au cours de cette période, la population du village passe de 35 à 11 individus et le nombre d'exploitations de 5 à 2 comme le montre le tableau ci-dessous :

Recensements	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936
maisons	5	5	6	2	3	2	2
ménages	5	5	4	2	5	2	2
Individus	<b>35</b>	30	28	13	17	8	<b>11</b>
<i>Commune</i>	445	509	505	511	506	390	414

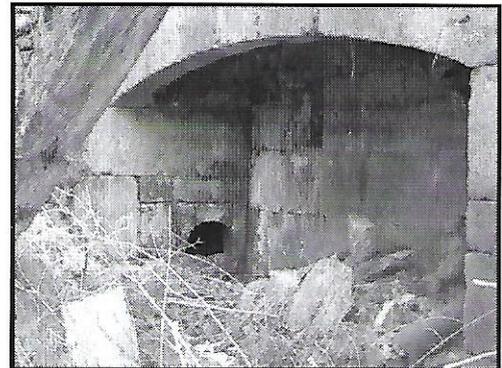
Les propriétaires recensés en 1901 sont les héritiers de la 2ème ou 3ème génération des familles propriétaires en 1809.

Tous les ménages recensés sont des ménages de cultivateurs, exception faite de l'année 1926 où, sur les cinq recensés, deux correspondent à deux journalières, l'une vivant avec sa fille, l'autre avec sa nièce, et un à la famille de Monsieur Marcelin Rigaudière, gendre Raoux, marchand de toile.

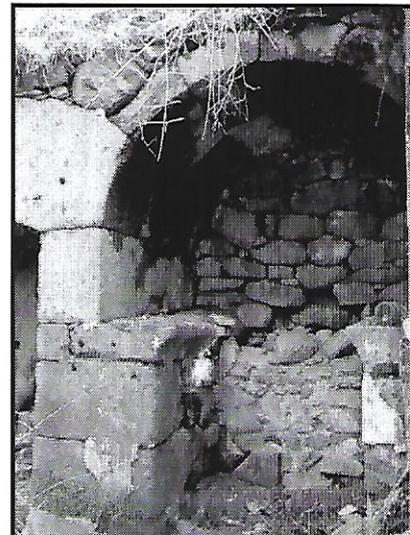
Il en résulte qu'avec deux ménages de cultivateurs l'année 1926 confirme le déclin du village.

L'importance de la main d'œuvre agricole (ouvriers ou ouvrières agricoles, domestiques de ferme, servantes, bonnes de ferme selon le vocabulaire utilisé dans les recensements) en dehors des fils, filles, frères des exploitants qui travaillent à la ferme est très variable : 9 individus en 1901, 7 en 1906, 2 en 1921 et en 1926, 0 en 1931, 4 en 1936. La main d'œuvre étrangère apparaît pour la première fois en 1936 avec l'arrivée de 2 yougoslaves qui travaillent chez Raoux, l'un comme ouvrier agricole, l'autre comme bonne de ferme. Il faut souligner que de la main d'œuvre agricole pouvait résider dans d'autres villages et n'être pas recensée à L'Espinasse.

Au début du siècle le village de L'Espinasse est un village très vivant et accueillant : il peut rassembler pour une nuit de Noël 122 personnes et pour les veillées plus de 70 personnes venues du Vaulmier ou d'autres villages.



A travers les ruines et les ronces, on peut distinguer une cheminée en trachyte et à côté une souillarde.



De 1936 à l'abandon du village en 1964 – plus aucun habitant permanent – la vie à L'Espinasse se concentre autour des deux fermes de « **chez Lavialle** » (anciennement « chez Mourdaou ») et de « **chez Raoux** » qui, chacune possède une montagne à Peyre-Longue à 1310m d'altitude, au pied du suc de Rond, d'une surface de 34ha pour la première et de 21 ha pour la seconde.

Chaque ferme se consacre à l'élevage de vaches « salers » et à la fabrication du fromage à partir d'un troupeau d'une trentaine de vaches. Il est fait appel, comme c'est le cas alors dans les grandes fermes, à une main d'oeuvre nombreuse. Les chars et charrilles tirés par une paire de bœufs ou de vaches assurent les transports nécessaires à l'exploitation. A L'Espinasse le travail est plus pénible qu'ailleurs du fait des fortes pentes qui rendront les parcelles non mécanisables.

Au début des années 50 la population du village peut être estimée à une quinzaine de personnes.

Le chemin pavé de La Moréthie à la croix de L'Angle est toujours la principale desserte du village (il sera coupé en 1970 par la route du col d'Aulac qui l'emprunte sur une centaine de mètres).

Les habitants du village entretiennent le chemin selon les directives de l'agent voyer dans le cadre des prestations (réfection du pavage, enlèvement des roches...) et ceci jusqu'à la fin des années 50.

Les troupeaux de L'Espinasse, du Meynial et du Fourgoux le prennent lors de la transhumance.

Chaque année jusqu'en 1970 c'est le passage des paroissiens de la commune du Vaulmier qui, au nombre de 15 à 20, vont, avec le curé de la paroisse -l'abbé Gandilhon puis l'abbé Jarrige- le dernier jeudi du mois d'août, à La Font Sainte pour la fête des bergers ; ils poursuivront leur route par Le Conteil et Alberoche.

C'est aussi le chemin des écoliers pour descendre à pied à l'école du Vaulmier et parfois remonter à mi-chemin pour prendre sur place le repas de midi apporté par la mère ou la grande sœur dans l'attente de trouver une autre solution au bourg.

C'est le chemin emprunté pour aller au Vaulmier assister à la messe et aux offices et faire en même temps les courses (notamment produits d'épicerie achetés chez Antoinette Chavaroche).

C'est le chemin suivi pour aller avec un char chercher des tonneaux de vin chez Lemmet aux Caves du Vaulmier ou descendre les pièces de fromage à La Moréthie où les chargent les marchands de Mauriac. Les pièces de fromage sont parfois descendues directement du buron au pont du Marilhou pour les livrer aux marchands de Trizac ou de Riom.

Le Docteur Trazit, médecin à Trizac qui a pratiqué les deux derniers accouchements à L'Espinasse – Juillet 1954 et Mai 1955- laissait sa voiture à La Moréthie et montait à pied au village. Il lui arrivait pendant l'été de laisser sa voiture au pont du Marilhou et de gagner L'Espinasse par la montagne.

Une ou plusieurs fois par semaine il fallait, avec l'âne de la ferme aller chercher les tourtes de seigle et les miches de pain blanc chez les boulangers Fabre et Loche du Falgoux. A ce propos il faut noter que **le four du village** fut allumé pour la dernière fois en 1948 pour le dernier mariage célébré à L'Espinasse. Cette année 1948 vit aussi l'installation du téléphone public chez Raoux ; il sera transféré en 1960 chez Lavialle.



Photos prises  
en 2012

← Le four

→  
Le moulin un  
peu malmené  
par le temps



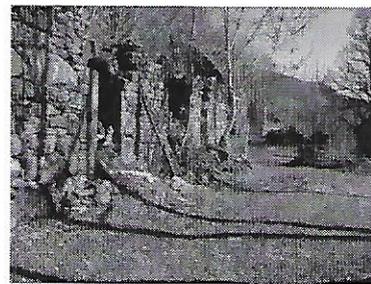
Aller aux foires était indispensable pour la vente des animaux, les achats de vêtements, d'outils et pour bénéficier des différents services offerts (médecin, banque etc.).

Les foires d'été de Trizac étaient très fréquentées : on partait du buron de bon matin, poussant les bêtes à vendre (bovins, cochons) sur les chemins du plateau de Trizac et du bois du Marilhou ; pour les foires de Riom l'itinéraire passait par Collandres.

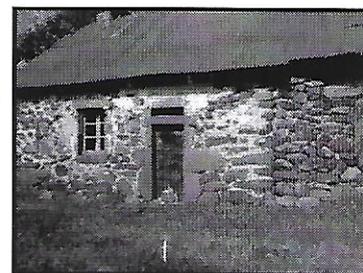
**Monsieur Antoine Lavialle** (1871-1956) natif du Vaulmier et entrepreneur à Paris fait construire à l'entrée du village une grange-étable de 40 mètres de long sur l'emplacement de deux bâtiments plus petits, c'est la seule modification, avec l'implantation d'une croix, apportée à ce jour au plan cadastral de 1809.

La clef de voûte de l'entrée de l'étable du nouveau bâtiment porte la date de 1914 surmontée d'une croix et de la date de 1733 qui témoigne de l'utilisation antérieure de cette pierre ; une pierre du pignon porte les lettres LD, initiales du propriétaire et de son épouse Dufayet Elise.

**Monsieur Lavialle** donne sa ferme en fermage, il a comme fermier en 1936, comme l'indique le recensement, Alphonse Delzoncle natif du Falgoux. Jean Montmalier lui succède de 1940 à 1943, puis Antoine Badal qui se retirera en 1964 pour prendre sa retraite dans sa maison natale à Pradel (commune de Jaleyrac). Après le départ de ce fermier la maison de chez Lavialle n'est plus habitée, l'exploitation est scindée en deux : d'un côté la montagne de Peyre-longue, de l'autre les prés et les pâtures de L'Espinasse (une trentaine d'hectares).



« Chez Lavialle, anciennement chez Mourdaou »



« Chez la Chinarde »

**Georges Lapeyre**, exploitant au Cher Soubro puis au Tahoul, achète de 1966 à 1983 l'herbe sur pied de ces prés et pâtures où il fait pacager son troupeau de fin avril à fin mai avant la montée à la montagne du Luchard et à la descente en Septembre. Il fait des pièces de fromage dans la maison de chez Lavialle et les affine dans la cave de chez Raoux. Les premiers prix obtenus en 1975 et 1982 aux concours de fromage de Salers et de Riom-ès-Montagnes témoignent du savoir-faire du fabricant, le dernier à opérer à L'Espinasse; ils témoignent aussi de la qualité de l'herbage et de la cave. Plus tard **Michel Joncoux du Meynial**, déjà propriétaire à L'Espinasse achète ces parcelles à la SAFER et les fait pacager à son troupeau allaitant.

**Chez Raoux** la ferme est exploitée par la famille jusqu'en 1946, année de sa location à **Pierre Lafarge** auquel succédera son fils **Léon** de 1954 à 1957. Joseph Rey venu du village de Vizis, commune de Rilhac-Xaintrie, y sera fermier de 1957 à 1960. Ensuite, comme chez Lavialle, la maison n'est plus habitée et l'exploitation est scindée en deux par les héritiers, l'un garde le haut, (la montagne de Peyre-Longue et les prés de l'Angle), l'autre le bas, (les prés et pâtures de L'Espinasse - une trentaine d'hectares).

Cette dernière partie de la propriété est toujours exploitée par les héritiers, propriétaires et cultivateurs au Theil, commune de Drugeac qui les font pacager pendant la période d'estive.



Maison Raoux restaurée

*L'isolement et le relief du site, ajoutés aux changements survenus à L'Espinasse – concentration des propriétés, séparation de l'exploitation des montagnes, des prés et pâtures de la vallée, remplacement des troupeaux laitiers par des troupeaux allaitants, sont autant de facteurs qui expliquent l'abandon du village.*

*Cette évolution s'inscrit dans une évolution démographique très défavorable des trois communes de la vallée du Mars dont la population est passée entre 1901 et 2009 de 1661 à 295 habitants.*

**De 1964 à 2004 le village est à l'abandon.** Les maisons et les granges qui étaient au début de la période habitables ou utilisables se dégradent jusqu'à l'état de ruines à l'exception de deux maisons et d'une grange. Cette dégradation est accélérée par les dégâts provoqués par les rochers tombés du col d'Aulac lors des opérations de déminage nécessitées par la construction de la route et principalement par la récupération et la vente des lauzes et ardoises qui ont entraîné avec le temps l'effondrement des charpentes des bâtiments. Le plan cadastral actuel concrétise cet état du village par le tracé en pointillés des bâtiments en ruine.

**En 2004** un ménage venu du Gers achète tous les bâtiments du village à l'exception du four (bien sectionnaire) et de trois bâtiments dont les propriétaires ne sont pas vendeurs. La maison Raoux, utilisée comme résidence secondaire, est en cours de restauration, la végétation est maîtrisée, la commune du Vaulmier a classé comme chemin communal le chemin rural reliant la route du col d'Aulac au village, a réalisé des travaux de viabilité et d'autres sont prévus pour assurer le passage du ruisseau de L'Espinasse.

**Une nouvelle vie s'amorce-t-elle pour le village ?**

Article et photos réalisés par Félix Verdier

*Je tiens à remercier pour leur témoignage : Michel Leblanc Maire du Vaulmier, Léon Lafarge d'Espinouze, Odette Joncoux du Vaulmier, Melle Bac de La Sabie, Alain Mathieu de la Saliège, Jean Lemmet ancien Maire du Vaulmier, Michel Joncoux du Meynial, Georges Lapeyre de Pons, Mme Patisson née Joncoux de Champagnac, M. et Mme Rigaudière de Drugeac, Jean-Pierre Raoux de la Moncelie, Henri Vizet de Trizac et René Vizet de Riom-ès-Montagnes.*

## Ils ont posé pour nous

La sauvegarde de notre patrimoine est un enjeu pour nous tous. Immortalisés dans leur vie quotidienne, nos ancêtres prenaient très au sérieux ces temps de pose.

Une photo, autrefois, était une denrée rare, et pour nous, aujourd'hui, ces portraits sont des compléments indispensables à notre sauvegarde du passé.

Combien d'entre nous on regretté de ne pas avoir récolté de vieilles photos de leurs ancêtres ?

Tant que nous le pouvons encore, redonnons un souffle de vie à ces vieilles photos.

A nous de ne pas les faire tomber dans l'oubli.

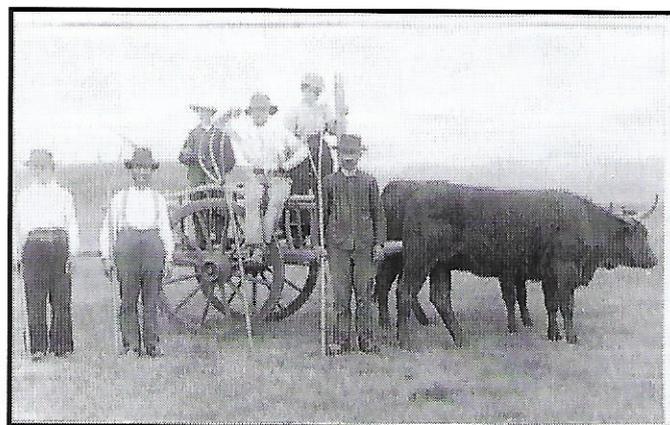
Nous vous invitons à nous rejoindre pour cette collecte dans un pur esprit de partage au service des générations à venir. (voir contacts en dernière page).



Photos transmises par  
Jack ROGER



Photo transmise par Bernadette DUPRE née ALSAC



Portraits  
transmis par  
JP VERGER



Carte  
postale  
ancienne

*Ces dépôts de photos sont une action personnelle, tout usage commercial est formellement interdit.*

*En fonction du nombre de photos récoltées, on pourrait envisager une exposition future dans la vallée du Mars.*

## Jean-Baptiste SERRES, un Saint-François d'Assise auvergnat Le fondateur des « Petites Soeurs des Malades »

Né le 26 octobre 1827 à la ferme de Marsalou à Mauriac, et second de seize enfants, Jean-Baptiste est un garçon calme, réservé, peu enclin aux jeux intempestifs de ses camarades.

Par contre, il savoure la lecture des récits de voyages.

À treize ans, il entre au collège de Mauriac fondé par les Jésuites. Le désir de devenir prêtre le conduit au séminaire de Saint-Flour où il sera ordonné le 5 juin 1852.

Son ministère débute au **Vaulmier**, puis Cheylade et Riom-es-Montagnes.

En 1858, il est nommé vicaire à Ally. La détresse physique des malades privés de soins et de ressources, le désarroi spirituel des gens qu'il visite lui sont insupportables. Il cherche les moyens d'y remédier.

C'est alors qu'il discerne chez une jeune fille toute simple, Marie Lachaud, ce don de l'Esprit qui fera d'elle une servante des pauvres et des malades.

En 1859, commence la fondation des « **Petites Soeurs des Malades** ».

D'autres jeunes filles rejoignent Marie Lachaud et font ce choix de vie donnée au Seigneur à travers le service des malades et des pauvres.

Le Père Serres, envoyé en 1863 comme aumônier au couvent de Notre-Dame à Mauriac, ne cesse de les encourager.

Un ermitage fut créé à **Saint-Vincent**. Les Sœurs habitaient la plus haute maison du bourg, la maison des 27 marches. Elles rendaient de grands services à la population : entretien de l'église, catéchisme, soins aux malades, veille des morts, raccommodeage. Elles confectionnaient également des pantoufles, des couvertures...



*Photo transmise par Jack Roger*



Chaque année, on peut voir un magnifique rhododendron blanc reflleurir sur leur tombe dans le cimetière de St Vincent ainsi qu'une plaque rappelant leurs actions bienfaisantes au sein de la population de la vallée

Les informations ci-dessous ont été trouvées dans le livre de Joseph Thernes :

« Le bon Père Serres, un apôtre de la charité » paru en 1913.

Dans le chapitre IV, on découvre les premières fondations dont St Vincent (1867-1869)

**Marguerite COUNIL** naquit le 24 octobre 1824. Elle fut pendant toute son enfance d'une santé délicate.

A cette époque là, les années de disette se succédaient, désolaient nos campagnes dont l'accès alors difficile rendaient ces sortes de calamités bien plus redoutables que de nos jours.

Les adversités au milieu desquelles avait grandi la petite Marguerite furent pour elle la préparation précoce et l'austère formation à une vie prédestinée au sacrifice et dans l'entier dévouement aux souffrances d'autrui.

Elle prit l'habit le 15 août 1866 et désira consacrer son modeste patrimoine à un établissement des **Petites-Sœurs des Malades**, dans sa paroisse natale de **Saint-Vincent**. Le bon Père accepta aussitôt et avant même que furent terminés les arrangements de famille, il loua une chambre chez un brave cordonnier, Tible. Trois sœurs s'y rendirent, le **8 janvier 1867**, Sœur Marie, supérieure, Sœur Marguerite et Sœur Jeanne.

Elles firent à pied cette longue et pénible route, en passant par Anglards, tandis que leurs meubles, confiés à un voiturier, prenaient le chemin de la vallée. Plusieurs ponts de la rivière du Mars avaient été emportés par une inondation et le mobilier en détresse arriva deux jours après les religieuses. Pendant ce temps, dépourvues de lits, de nourriture, de tout, elles vécurent de ce qu'on voulait bien leur donner....

La petite vérole qui subissait dans le pays leur fournit promptement l'occasion de montrer ce qu'elles venaient faire. Elle furent admirables à l'égard d'une pauvre mère de huit enfants, atteinte par l'épidémie et dont personne n'osait approcher. Elles prirent les enfants et, jour et nuit, soignèrent la malade jusqu'à sa guérison. Un tel dévouement toucha fort les paysans de la vallée et les Petites-Sœurs furent vite populaires.....

Cependant, il fallait songer à un logement plus en harmonie avec les exigences de la vie religieuse. Trop étroite, la maison de Sœur Marguerite ne pouvait convenir.

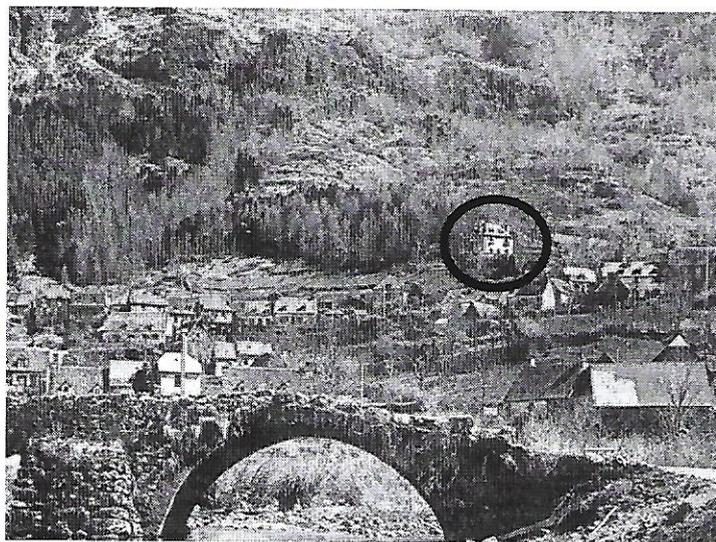
Le bon Père Serres décida alors de bâtir, au sommet du jardin, sur un rocher, où on devait transporter les matériaux à dos de mulet. La pierre fut prise sur place, les paysans fournirent les arbres. Comme des terrassiers et des manœuvres, les Sœurs se mirent à défoncer le sol, à ouvrir un chemin.

Avec l'aide d'autres Sœurs de Mauriac, elles creusaient les fondements, tiraient le sable de la rivière, le portaient dans de petits sacs au cou, délayaient le mortier au bas de la côte et le montaient au pied du mur en construction..... L'abbé Serres se demandait comment faire transporter des briques de Mauriac. Payer une voiture était bien cher ! « *laissez-nous nous en charger* » dirent les sœurs. - *Mais, songez qu'il y a près de 5 heures de chemin, 15 km ! - Qu'importe, nous emprunterons un tombereau et nous tirerons* ». Ainsi fut fait. Deux sœurs saisirent les brancards, d'autres poussaient par derrière, et elles avancèrent, suant à grosses gouttes, le long des cotes....Parties vers 7 h du matin elles ne revenaient que le soir et au prix de quelles fatigues....

Les passants avaient souvent pitié d'elles et les aidaient charitablement....

La maison s'éleva bientôt, dominant le bourg et la vallée et, grâce aux travaux des Sœurs, ne coûta que 3 000 Francs.

Elles allèrent l'habiter au **printemps de 1868** rayonnant de là dans les paroisses voisines, le Vaulmier, Moussages, Anglards, le Falgoux, où les habitants les aimèrent, les vénérèrent et firent souvent appel à leur dévouement....



Carte postale ancienne du bourg de St Vincent vu du pont.  
La maison, entourée, a été agrandie depuis.

On dit souvent que « *les maisons ont une âme* ». Je crois sincèrement que celle-là en a une. Elles a eu plusieurs propriétaires après les Petites Sœurs des Malades, et fait partie maintenant du patrimoine familial.

Ce n'est pas habituel, de nos jours, d'obtenir des détails sur la construction initiale de sa maison surtout quand elle date de la fin du XIX siècle.

## Dans la rubrique des faits divers : un meurtre au Falgoux

La violence aux personnes est une des préoccupations du début du XXIème siècle dans notre pays. On peut constater grâce au récit ci-dessous, qu'elle était très présente sous l'Ancien Régime. Plusieurs documents des Archives Départementales du Cantal ont permis la reconstitution d'une veillée violente au Cher Soubro, village de la paroisse du Falgoux, ayant eu lieu au début du règne de Louis XVI.

### Les lieux et circonstances :

Nous sommes le 26 octobre 1774. C'est jour de mariage au Cher Soubro entre **Jean Chevalier**, âgé d'environ 35 ans, habitant de Curières paroisse de Cheylade, et **Antoinette Pebrel** fille de feu Gobert Pebrel et belle sœur de Jean Rancillac.

Elle habite la maison de Jean Rancillac au Cher Soubro.

C'est alors un village composé de 8 maisons, situé à 300 m de l'église paroissiale où vivent plusieurs laboureurs dont les Rancillac, les Maleprade, quelques artisans dont Michel Ferrat, maître-tourneur, et de nombreux brassiers et domestiques.

### Les protagonistes :

Outre les deux mariés et les parents proches ou lointains, on pouvait trouver certains invités amis :

- **Antoine Lavergne** et **Jacques Lavergne**, deux fils de Jean Lavergne dit « grange neuve », fermier du domaine de Rochemonteil.

- **Jean Chanut**, fils de Jacques Chanut, propriétaire au Coin situé au dessus du Cher Soubro.

- **Antoine Sabatier**, domestique chez Chanut du Coin.

- **Marie Combart** et son frère **Antoine Combart** (futur Maire du Falgoux), enfants du premier Jean-François Combart de Neyrestang, bourgeois, propriétaire des domaines de Neyrestang et de Fontolive.

- **Jean Maleprade**, le fils d'Antoine Maleprade, propriétaire au Cher Soubro qui prêta sa maison pour la veillée (N°280 du cadastre).

- **Pierre Ferrat**, fils de Michel Ferrat, maître tourneur, qui va recueillir le blessé dans sa maison (N°260 du cadastre).

- **Monsieur Chauvel**, bourgeois du Salins

### Les faits :

Le mariage a été célébré ce 26 octobre 1774 en l'église du Falgoux par le vicaire Chanut.

Après les agapes, la fête se poursuit et doit durer toute la soirée du 26 au 27 octobre dans la maison Maleprade.

Venus des différents villages de la paroisse, étaient rassemblés en ce lieu, la jeunesse et les moins jeunes. Toutes les classes sociales étaient représentées dans la salle commune. On mangeait, on buvait, on riait et on dansait.

Vers 10 h du soir, les frères Antoine et Jacques Lavergne menaient le bal. Ils allignèrent nombreuses « bourraies » empêchant les autres fêtards de prendre place sur la piste de danse.

Après un long moment, Jean Chanut leur demanda d'arrêter et de laisser place aux autres danseurs pour une « branle ».

Malgré cette requête, les frères Lavergne poursuivirent les bourrées ne tenant pas compte du désir des autres participants à la fête.

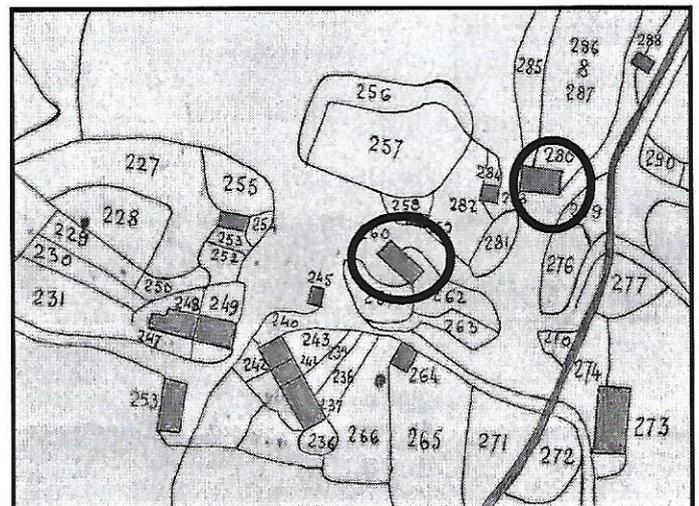
Jean Chanut, avec un peu d'animosité, leur renouvela sa demande de changer de danse.

C'est alors, qu'Antoine Lavergne le bouscula, l'attrapa par les cheveux et le terrassa par terre.

Une bagarre générale éclata... des cris fusèrent de toute part, des bâtons de levèrent.

Antoine Sabatier, le domestique du Coin ne cessait de répéter « ça est-il fini !!! », tenant en l'air son bâton et essayant de défendre le fils de son maître.

*Cadastre Le Cher Soubro en 1804  
Les maisons concernées sont entourées*



Ce n'est qu'après de longues minutes que, difficilement, les querelleurs furent séparés par plusieurs hommes. On éloigna les protagonistes.

Jean Chanut alla s'asseoir au coin de la cheminée près de James Bergeron. Il prit alors une grosse bûche de 3 pieds de long, une de celles qui sert à tenir le bois que l'on met à sécher dans la cheminée. De leur côté, Antoine et Jacques Lavergne se dirigèrent de l'autre côté de la pièce près de la porte. Jean Bergeron, âgé de 18 ans, fils de Jean du Vizet, donna quelques noisettes à Antoine Lavergne. Celui-ci lui dit qu'il ne pouvait pas les prendre dans sa main gauche, le bouvier du Coin lui ayant cassé le pouce d'un coup de bâton.

L'ambiance était devenue morose.

Le fils du propriétaire de la maison Jean Maleprade, voulut faire sortir tous les participants à cette veillée, sans résultat. Et la fête se poursuivit tant bien que mal.

Vers minuit, les frères Lavergne prirent congé. Ils furent suivis de Jean Chanut. Ce dernier revint quelques minutes plus tard brandissant son morceau de bois en l'air.

Peu après, une personne rentra dans la maison et réclama de l'eau pour donner à boire à Antoine Lavergne qui venait d'être battu.

Un attroupement se forma alors devant la porte de chez Maleprade.

« *J'en tiens bien ma part* », dit Antoine Lavergne à Marie Combart tandis que son frère expliquait :  
« *Je leur en ay bien baillé, que mon pique-bœuf il ne m'en est resté que ce que j'ai en main* »

Antoine Lavergne qui se plaignait de plus en plus du coup qu'il disait avoir reçu sur la tête, s'allongea devant la maison de Jean Rancillac. Son frère Jacques, aidé de Jean Ferrat, transporta le blessé chez le maître tourneur Michel Ferrat. La femme de l'artisan, Marguerite Rongier voulut lui « plier la tête ». Antoine ne put « souffrir qu'elle fut serrée ». On le déposa sur un lit et rapidement, il se mit à délirer. Il descendit du lit et confus, se coucha par terre sur des draps. Appelé par les sœurs Combart, Monsieur Chauvel lui fit une saignée.

Antoine Lavergne perdit la parole. Le vicaire, prévenu, accourut à son chevet et lui administra les derniers sacrements sans qu'il puisse se confesser.

De bon matin, Antoine Lavergne était décédé.

Le corps du défunt fut mis dans le four à pain du cher Soubro.

Le 28 octobre, le corps était toujours au même endroit, la tête tournée vers le ciel, le visage bouffi, la tempe droite enflée.

L'autopsie conclura une fracture de la tempe droite avec hématome extradural qui ne pouvait être due qu'à un coup de massue ou d'un gros bâton.

#### Épilogue :

Jean Chanut et Antoine Sabatier furent condamnés aux galères.

Ils s'enfuirent du Falgoux et n'ont jamais été incarcérés. Ils revinrent au Falgoux, quelques mois plus tard après que le Roi ait fait une lettre de rémission leur pardonnant leur homicide.



Un grand merci à JP VERGER pour cet article.

Ces événements ont pu être retranscrits grâce aux comptes-rendus du procès qui a eu lieu.

(source : Archives Départementales du Cantal)

## L'église de Maleprade

Nous connaissons parfaitement les églises de Saint-Vincent, du Vaulmier et du Falgoux mais que dire de cette petite église dans la partie basse de la vallée du Mars ?



L'église de MALEPRADE est l'église de la paroisse de LONGEVERGNE, démembrement de la paroisse d'ANGLARDS DE SALERS.

L'Abbé Antoine LAVERGNE (1758-1847), propriétaire du château de Longevergne, légua par testament en date du 10 août 1845, la somme de 15 000 francs pour la construction au village de Maleprade d'une église qui devait porter le nom d'église de Longevergne.

Antoine Lavergne était l'oncle de Michel Diernat qui a hérité de Longevergne à sa mort en 1850. Les Diernat ont respecté les dispositions testamentaires et fait bâtir l'église de Longevergne à Maleprade vers 1870.

Les Diernat ont fait placé à la clé de voûte de l'église un blason (photo page suivante) correspondant au goût « troubadour » de la bourgeoisie de l'époque. Il ne figure pas dans la nobiliaire d'Auvergne de Bouillet.

*Un grand merci à Félix Verdier pour ses recherches et à Michel Greget (actuel propriétaire du château de Longevergne) pour les précisions apportées.*

Cette église est placée sous le patronage de Saint-Antoine de Padoue.

C'est une petite église gothique dont la nef mesure environ 10 m de long sur 5 m de large et se termine par une abside à pans coupés. Elle est surmontée d'un campanile du même style portant une simple cloche. Près de l'église se trouvait la cure qui abrita longtemps un desservant. Ce bâtiment, propriété de la ville d'Anglards de Salers, a été vendu il y a quelques années à un particulier.

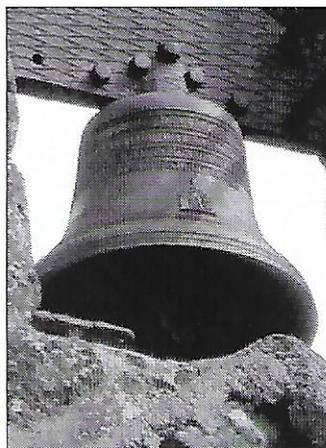
**Théophile Carriat** se chargea de dresser un devis estimatif mais c'est **Louis-Émile Amé** qui fait les plans et le devis du projet, le 30 novembre 1864. L'entrepreneur adjudicataire est Léon Vinatier, d'Anglards.

La série « 5 E 1261 » des archives départementales du Cantal nous fournit quelques informations complémentaires sur cette église, et notamment les plans et coupes de l'église ainsi qu'un plan aquarellé du village. Dans son mémoire explicatif du 30 novembre 1864, Amé fait état du projet de Carriat et en dénonce les graves erreurs et omissions avant de proposer son propre projet. Il décide de supprimer le clocher prévu par Carriat et de le remplacer par un simple clocher-arcade, et précise : « *Cette chapelle ou église sera construite dans le style le plus simple du XIII<sup>e</sup> siècle, en forme de croix latine, avec abside à pans ; au fond de l'abside se trouvera la sacristie* ». La présence de chapiteaux sculptés est mentionnée dans le devis.

Le mobilier est intéressant. Les trois autels sont de Peuch, de Saint-Flour, et les magnifiques fonts baptismaux sont attribués à Jean Ribes de Mauriac (archives diocésaines, monographie de 1912).



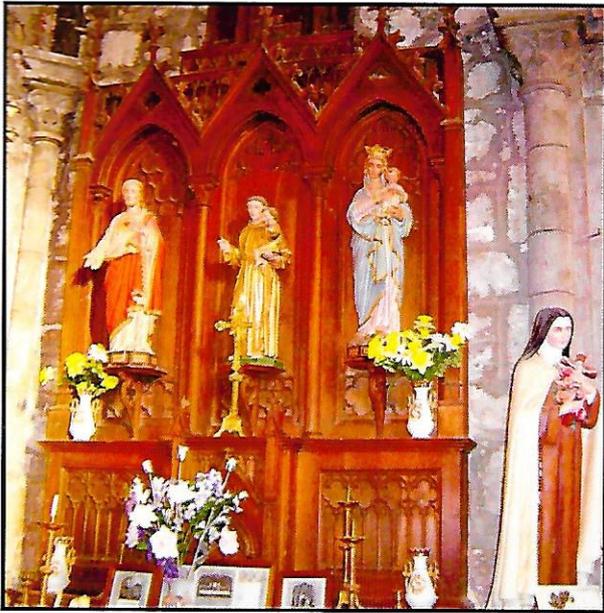
Contrairement aux autres églises de la vallée, cette cloche n'a pas été électrifiée. On peut voir, longeant la façade devant la porte, une chaîne actionnant la cloche.



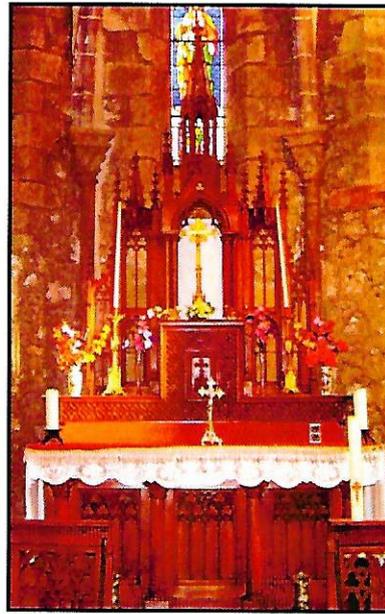
Cette cloche porte une longue inscription en relief qui occupe la partie supérieure de la robe. Elle ne peut être déchiffrée faute de moyen d'accès au clocheton.

← Photos prises par Félix Verdier →

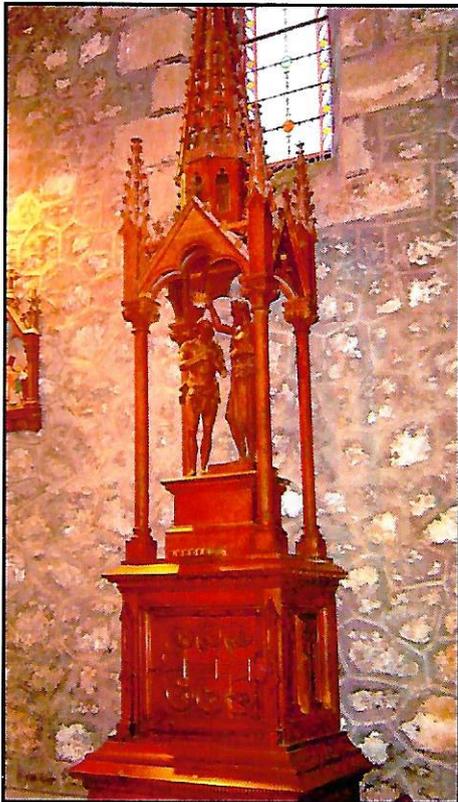
*Merci à Monsieur Pierre MOULIER (Cantal Patrimoine) pour toutes ces précisions.*



Les autels sont l'œuvre de PEUCH



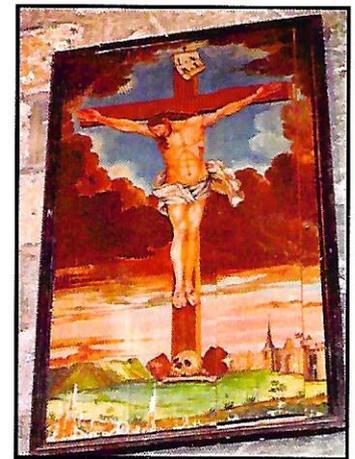
St Antoine de Padoue  
Patron de l'église



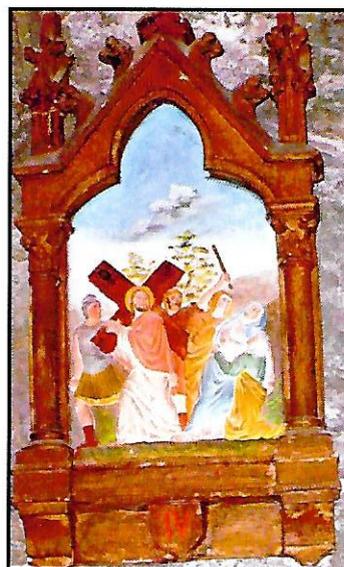
Fonts baptismaux (Jean Ribes)



Copie de « l'Assomption »  
de Murillo



« la crucifixion »  
Peuch ? XIXème siècle



La 4ème station du  
chemin de croix



Vitrail représentant la  
Vierge Marie



Blason situé à la clé de voûte de l'église

Merci à M. Raymond Chantefleur pour m'avoir  
ouvert les portes de l'église.

Église de St-Antoine de Padoue - Bouches-de-Bonchasse